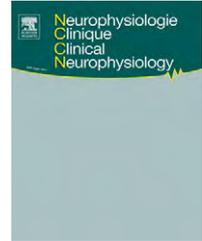




Disponible en ligne sur
 ScienceDirect
www.sciencedirect.com

Elsevier Masson France

www.em-consulte.com



ARTICLE ORIGINAL

Le rêve est un état hypnique de la conscience : pour en finir avec l'hypothèse de Goblots et ses avatars contemporains

Dreaming is a hypnic state of consciousness: Getting rid of the Goblots hypothesis and its modern avatars

F. Guénolé^{a,*}, A. Nicolas^b

^a Service de psychiatrie de l'enfant et de l'adolescent, CHRU de Caen, avenue Georges-Clemenceau, 14033 Caen cedex, France

^b Unité d'exploration hypnologique, service hospitalo-universitaire de psychiatrie de l'adulte, CHS Le Vinatier, boulevard Pinel, 69677 Bron cedex, France

Reçu le 10 décembre 2009 ; accepté le 10 avril 2010
Disponible sur Internet le 4 mai 2010

MOTS CLÉS

Électroencéphalogramme ;
Hypothèse de Goblots ;
Potentiels évoqués ;
Réveil ;
Rêves ;
Sommeil

Résumé Reprenant plus ou moins directement l'opinion d'Edmond Goblots, qui supposait à la fin du XIX^e siècle que le rêve avait lieu durant le réveil seulement, de nombreux auteurs contemporains ont défendu l'idée iconoclaste que l'expérience onirique ne se produisait pas au cours du sommeil. Ce fut le cas de quelques philosophes anglo-saxons de premier plan (Wittgenstein, Malcolm, Dennett) qui appliquèrent ainsi le formalisme propre à leur école, et du psychologue américain Calvin Hall, qui a tenté d'apporter des arguments expérimentaux en faveur de l'hypothèse de Goblots. Plus récemment, le neurobiologiste Jean-Pol Tassin a, sur la base de principes neurobiologiques et cognitifs discutables, affirmé que tout rêve naissait au moment d'un réveil, par la mise en forme instantanée de l'information issue de circuits neuronaux activés préalablement durant le sommeil. À partir des données existantes en psychophysiologie du sommeil, nous réfutons l'hypothèse de Goblots et ses avatars contemporains. Certaines expériences de réveils nocturnes (avec ou sans stimulation hypnique préalable), ainsi que l'observation de comportements oniriques (comme les troubles du comportement en sommeil paradoxal ou les mouvements volontaires des rêveurs lucides) démontrent que les rêves se déroulent bien au cours du sommeil. De fait, certains potentiels évoqués observables pendant le sommeil témoignent de processus cognitifs contrôlés. Le rêve est donc un état hypnique de la conscience et semble constituer une « pensée du sommeil » qui, bien que difficile d'accès, est naturellement ouverte à l'investigation psychologique.

© 2010 Elsevier Masson SAS. Tous droits réservés.

* Auteur correspondant.

Adresse e-mail : guenole.fabian@yahoo.fr (F. Guénolé).

KEYWORDS

Awakening;
 Dreams;
 Electroencephalogram;
 Evoked potentials;
 Goblot's hypothesis;
 Sleep

Summary In the late nineteenth century, French logician Edmond Goblot first hypothesized that dreaming occurred at the moment of awakening only. Revisiting – more or less directly – Goblot's hypothesis, several contemporary authors have since renewed this unusual claim that oniric experience does not occur during sleep. So did some influential analytical philosophers (Wittgenstein, Malcolm, Dennett), with their typical formalism, and famous dream researcher Calvin Hall, who tried to provide experimental evidence for the Goblot's hypothesis. More recently, French neurobiologist Jean-Pol Tassin claimed, on the basis of controversial neurobiological and cognitive principles, that only awakening gives rise to a dream, by instantaneous shaping of information issuing of neural networks activated during preceding sleep. Actually, numerous and robust experimental data in sleep psychophysiology clearly rule out Goblot's hypothesis and its modern avatars. Thus, results of studies using nocturnal awakenings (with or without preceding hypnic stimulation), as well as observations of onirical behaviours (like rapid eye movement sleep behavior disorders, or voluntary movements of lucid dreamers) demonstrate that dreaming definitely occurs during sleep. Actually, cortical evoked potentials can be observed during sleep, which likely reflect controlled cognitive processes. Dreaming is a hypnic state of consciousness, and seems to represent a sleep thought which, although uneasily accessible, is nevertheless open to psychological investigation.

© 2010 Elsevier Masson SAS. All rights reserved.

Introduction : une définition consensuelle du rêve

Le rêve est un type d'activité mentale dont on suppose habituellement qu'il a lieu pendant le sommeil. Il serait donc susceptible d'être remémoré à l'éveil, et décrit alors à autrui. On définit ainsi trois formes successives du rêve (Fig. 1) : le rêve-vécu, le rêve-souvenir et le rêve-récit [19]. Entre les deux premiers se produirait un changement de vigilance, du sommeil à l'éveil.

Le rêve-vécu est une hallucination complexe, impliquant possiblement toutes les modalités sensorielles, principalement la vision et (à un moindre degré) l'audition. Cette expérience est la figuration scénique d'une action originale à laquelle le rêveur prend part avec un vécu émotionnel congruent, cela aboutissant à la manifestation d'une véritable « réalité virtuelle » [37]. Le contenu est souvent considéré a posteriori par le rêveur comme étrange et incohérent, tant en ce qui concerne les éléments figurés que leur appréhension psychologique du moment. Le rêve-vécu précéderait effectivement d'un état modifié de la conscience ne permettant pas généralement l'accès à la totalité du *self* ni la reconnaissance de l'état de sommeil.

Le rêve-vécu relevant d'un état modifié de la conscience pendant le sommeil, son souvenir en implique la reformulation selon les attributs de la conscience vigile, et n'en est donc pas une évocation totalement homologue. Le rêve-

souvenir est ainsi soumis à un processus de reconstruction, qui peut comporter des oublis et des déformations secondaires [7].

Comme tout discours, le rêve-récit, traduction verbale du rêve-souvenir, dépend quant à lui de facteurs psychologiques individuels et du rapport intersubjectif avec le destinataire, ainsi que du contexte socioculturel et historique de l'énonciation [1].

Tout cela résume le cadre épistémologique habituel de l'approche scientifique du rêve. Nous allons cependant voir que, régulièrement, des auteurs ont remis en question certains de ces principes en contestant la survenue du rêve au cœur du sommeil.

L'hypothèse de Goblot

C'est au logicien français Edmond Goblot (1858–1935) que l'on attribue la paternité d'une hypothèse originale sur la formation du rêve, dont le principe n'a cessé depuis d'être repris. Il s'agit de l'opinion selon laquelle l'activité onirique aurait lieu non pas durant le sommeil, mais *au moment du réveil*.

« Le rêve dont on se souvient est la pensée du réveil » : c'est ainsi que Goblot débute son bref article de 1896 dans la *Revue Philosophique* [15]. Il constate que, très souvent, ce qui se révèle être la fin d'un rêve tel qu'il est remémoré à l'état de veille, coïncide subjectivement avec le réveil. À partir de sa propre expérience, Goblot considère même cela comme constant. Selon lui, le rêve-vécu précède donc immédiatement l'éveil, et se produit intégralement pendant le réveil lui-même, envisagé comme un processus long et progressif.

Cette progression serait celle du retour des capacités perceptives. Il débiterait la phase de réveil, induisant au départ quelques images mentales associatives qui s'enrichiraient et se préciseraient peu à peu jusqu'à la représentation exacte du monde environnant. Pour Goblot, le rêve serait donc hypnopompique et en continuité mentale avec l'éveil. Son souvenir débiterait aussi loin que la

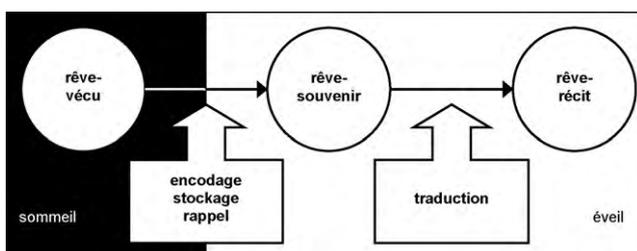


Figure 1 Processus aboutissant au récit d'un rêve.

Download English Version:

<https://daneshyari.com/en/article/3083066>

Download Persian Version:

<https://daneshyari.com/article/3083066>

[Daneshyari.com](https://daneshyari.com)